

Stephanie Schwab Cammarano

Promotion de la qualification des adultes

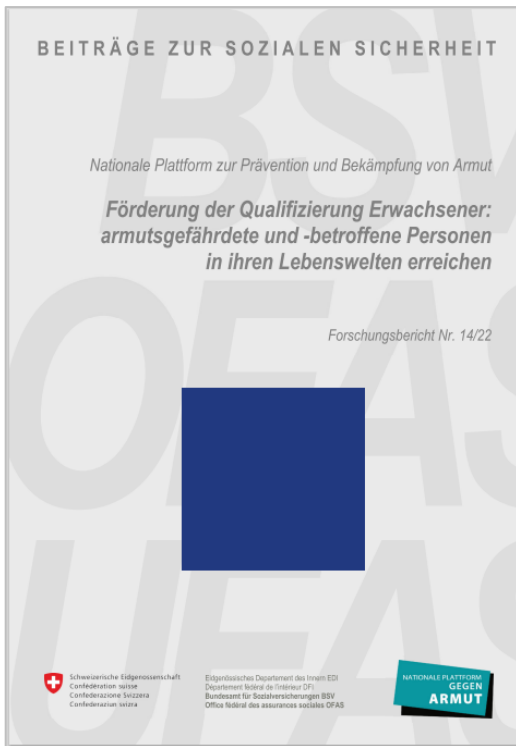
Synthèse des études actuelles

INFRAS, Zurich, le 28 mars 2023



Promotion de la qualification des adultes

Étude du point de vue des personnes concernées
(Mey et al. 2022)




Étude CII
(Feller et al. 2023)



Étude sur le financement
(Rudin et al. 2022)



Promotion de la qualification des adultes



Promotion de la qualification des adultes

Synthèse des études actuelles

Stephanie Schwab Cammarano et Susanne Stern
INFRAS, Zurich, le 14 mars 2023

Sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Plateforme nationale contre la pauvreté

Introduction

Contexte

Les personnes dont les compétences de base ne sont pas suffisantes et/ou qui ne sont titulaires d'aucun diplôme professionnel sont exposées à un risque accru de pauvreté. Elles sont davantage susceptibles de connaître le chômage ou la précarité au travail. Selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS), près d'un demi-million d'adultes de 25 à 64 ans en Suisse n'ont que peu ou pas de qualifications professionnelles.¹ Dès lors, promouvoir la qualification des adultes représente une stratégie essentielle contre la pauvreté.

Les compétences de base correspondent aux aptitudes fondamentales telles que la lecture et l'écriture, l'expression orale dans une langue nationale, les mathématiques élémentaires et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (art. 13, al. 1 LFCo, Mey et al. 2022 : vi, Feller et al. 2023 : 18).

La qualification des adultes recouvre diverses offres. Sont présentées ci-après celles visant à promouvoir les compétences de base (CB) ou celles relevant de la certification professionnelle pour adultes (CPA), telles que la procédure de validation, ainsi que les offres de formation informelles, telles que les cours spécifiques aux branches et les cours de langues ou d'informatique.

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/espa/publications-resultats.assetdetail.23706414.html>

Synthèse
(Schwab/Stern 2023)

Questions-clés du colloque

- 1. Que faut-il pour que les adultes dont les compétences de base sont insuffisantes ou qui ne sont titulaires d'aucun diplôme professionnel reconnu participent davantage aux formations et formations continues ?**
- 2. Comment convient-il d'aménager les offres à cette fin (y c. information, conseil et accompagnement) ?**
- 3. Quelles sont les structures de gestion, les clarifications concernant les interfaces, les assurances qualité et les stratégies de financement nécessaires pour atteindre cet objectif ?**

Promotion de la qualification des adultes

Conclusions principales

01

Conclusions principales

Obstacles à l'accès

- individuels
- structurels

Interfaces

- responsabilités floues
- entre les législations et entre les services administratifs

Besoin de coordination

- toutes les parties prenantes ne sont pas toujours impliquées
- nécessité de coordonner les mesures
- échange avec des spécialistes

Qualité

- nécessité de garantir la qualité générale de l'offre
- dialogue sur les normes

Financement des prestations de formation

- lacunes dans le financement pour certains groupes de personnes
- nécessité d'informer

Promotion de la qualification des adultes

Recommandations

02

Regroupement des recommandations

1. Renforcer la coordination.



2. Développer un financement adapté aux besoins.



3. Étendre l'offre en fonction des besoins.



4. Améliorer l'accès à l'information et au conseil.



5. Reconnaître les acquis existants.



1. Renforcer la coordination



- Établir la coordination de la promotion des compétences de base par la Collaboration interinstitutionnelle nationale.
- Centraliser la coordination de la promotion cantonale des compétences de base et clarifier les responsabilités.
- Étendre les échanges interdépartementaux réunissant des spécialistes.
- Lancer la discussion sur la qualité.
- Apprendre les uns des autres.

→ Campagne « Simplement mieux ! »

**Point au programme
de l'après-midi**

2. Développer un financement adapté aux besoins

- Permettre un financement des prestations de formation couvrant les besoins vitaux.
- Éliminer les obstacles à l'accès par un financement adapté aux besoins.
- Regrouper les moyens financiers.
- Mettre à disposition des ressources pour le transfert d'informations.

→ Bourses du marché du travail

Atelier 3

→ Promotion coordonnée des compétences de base

Atelier 5

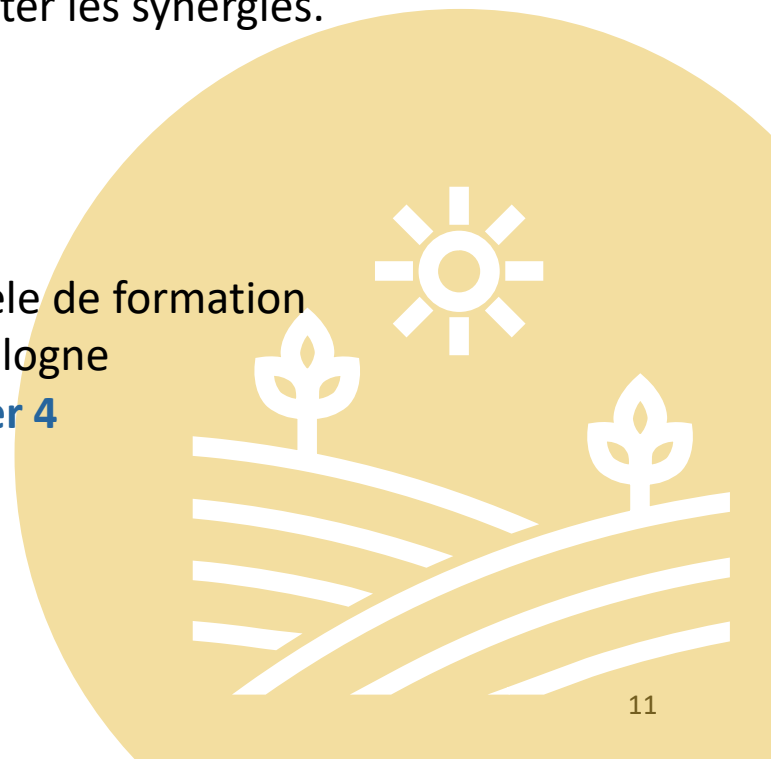


3. Étendre l'offre en fonction des besoins



- Développer de nouveaux formats d'apprentissage.
- Améliorer la possibilité de concilier activité professionnelle et formation.
- S'appuyer sur les offres disponibles et exploiter les synergies.

→ Modèle de formation de Cologne
Atelier 4



4. Améliorer l'accès à l'information et au conseil

- Mettre en place des points de contact décentralisés pour un conseil ciblé.
- Sensibiliser les spécialistes.

→ Association Camarada

Atelier 1

→ Offensive de formation continue de l'aide sociale

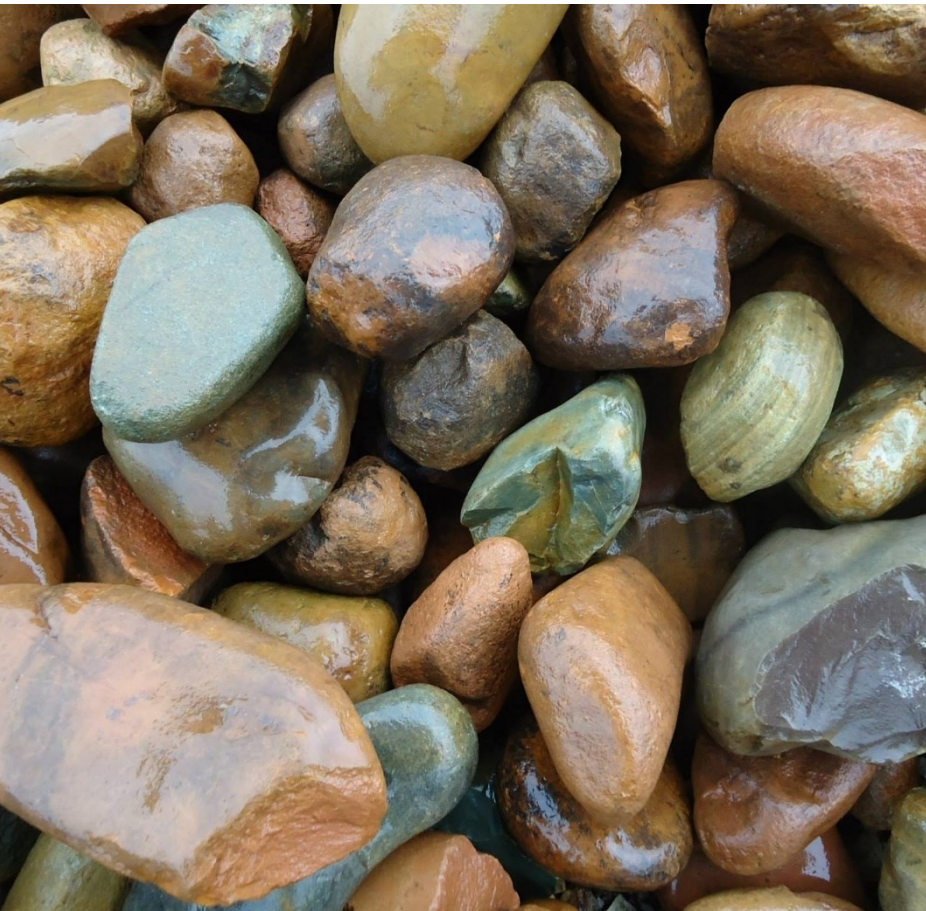
Atelier 2

→ Projet TRIAGE

Atelier 6



5. Reconnaître les acquis existants



- Aménager des possibilités de reconnaissance des acquis.

→ Prise en compte des acquis,
initiative Formation
professionnelle 2030



Promotion de la qualification des adultes

Bilan

03

Bilan

- Du point de vue des personnes concernées, il convient :
 - d'assurer l'accès
 - de garantir un revenu couvrant les besoins vitaux malgré la formation
 - de développer de nouveaux formats d'apprentissage
 - de reconnaître les acquis
- Du point de vue de l'administration, des prestataires de formation et des autres organisations, il importe :
 - de renforcer la coordination, les échanges et la sensibilisation
 - de clarifier les compétences et les interfaces
 - de faire avancer la discussion sur la qualité

Merci de votre attention !